

Mesures de prévention à la kératoconjonctivite

Cet outil permet de sensibiliser les professionnels de la santé aux mesures de prévention à instaurer afin d'éviter la survenue de cas de kératoconjonctivite. Ces mesures devraient entre autres inclure l'évaluation périodique des pratiques en prévention et contrôle des infections (PCI), le suivi rigoureux des procédures de retraitement en conformité aux instructions du fabricant du dispositif médical (DM), ainsi que les mesures spécifiques à instaurer en cas d'éclosion.

Notamment :



Précautions additionnelles contre la transmission par contact pour les usagers avec suspicion ou confirmation*

* Disponible à : <https://www.inspq.qc.ca/publications/2436>



Hygiène des mains entre chaque usager*

* Disponible à : <https://www.inspq.qc.ca/publications/2438>



Nettoyage des surfaces de travail*

* Disponible à : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-001210/>



Respect des procédures de nettoyage et de désinfection des DM selon les instructions du fabricant



Nombre suffisant de DM selon le volume d'intervention



Utilisation de matériel médical à usage unique lors d'intervention avec un cas confirmé d'infection